

Les formulaires de demande d'inscription comme électeur pour les Belges résidant à l'étranger sont disponibles

Dernière mise à jour: 20/11/2023

Auteur(s): Rédaction OrangeConnect

Ce 11 octobre, l'arrêté royal établissant les modèles de formulaires de demande d'inscription comme électeur pour les belges résidant à l'étranger a été publié au Moniteur belge.

Sortant ses effets au 1er mai 2023, cet arrêté abroge l'arrêté royal du 30 novembre 2017 établissant les modèles des formulaires utilisés pour les élections de 2019.

En effet, il a fallu tenir compte des modifications apportées par la loi du 1er juin 2022 quant aux nouvelles règles de participation aux élections du Parlement européen pour les ressortissants mineurs qui sont inscrits dans les registres consulaires de la population.

Les ressortissants inscrits dans ces registres, âgés de 16 ans au moins et de 18 ans au plus au moment des élections et résidant dans ou en dehors de l'Union européenne, pourront s'inscrire pour participer aux élections du Parlement européen.

4 formulaires ont donc été publiés :

Le formulaire d'inscription à utiliser par les **Belges majeurs résidant en dehors de l'Union européenne pour les élections de la Chambre et du Parlement européen**

Le formulaire d'inscription à utiliser par les **Belges majeurs résidant dans l'Union européenne pour l'élection de la Chambre**

Le formulaire d'inscription à utiliser par les **Belges majeurs résidant dans l'Union européenne pour l'élection du Parlement européen**

Le formulaire d'inscription à utiliser par les **Belges mineurs d'âge, résidant dans ou en dehors de l'Union européenne, valable pour la participation aux élections au Parlement européen**

Toutes les informations pratiques et les formulaires sont disponibles sur la plateforme *OrangeConnect* et dans notre e-Learning *Elections 2024*. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.